

Demande d'inscription sur la liste du droit criminel

Vous pouvez obtenir le texte des normes régissant l'inscription sur la liste du droit criminel au bureau de district ou [sur le site Web d'AJO](#).

Renseignement sur l'avocat ou avocate

Nom :

Adresse :

Ville :

Province :

Code postal :

N° d'avocat à AJO :

N° d'avocat au Barreau :

Je suis reconnu(e) comme spécialiste en droit criminel par le Barreau de l'Ontario. Remarque : Les avocats reconnus comme spécialistes du droit criminel par le Barreau de l'Ontario répondent automatiquement aux exigences en matière d'expérience et de perfectionnement professionnels énoncées dans les parties I et II ci-dessous.

Expérience pertinente minimale

Je possède l'expérience minimale ou l'équivalence requise par AJO pour l'inscription sur la liste des avocats en droit criminel, conformément au paragraphe 1 (1) ou 1 (2) des Normes régissant les avocats inscrits sur les listes du droit criminel.

Je ne possède pas l'expérience spécialisée requise par AJO et je demande à la directrice générale ou au directeur général d'autoriser mon inscription conditionnelle en considération de ce qui suit :

Je suis employé(e) et supervisé(e) par un avocat inscrit sur la liste du droit criminel;

Je possède une expérience récente en enseignement du droit criminel ainsi que les compétences pratiques nécessaires;

J'ai une expérience importante à titre d'avocat de service dans un tribunal criminel;

J'ai une expérience importante en tant que stagiaire auprès d'un avocat spécialisé en droit criminel.

Je m'engage à acquérir l'expérience minimale pertinente dans un délai de deux ans, à participer aux cours de formation exigés par la directrice générale ou le directeur général et à être encadré(e) tel que déterminé par la directrice générale ou le directeur général.

Perfectionnement professionnel obligatoire

Je m'engage à suivre au moins 6 heures par an de formation professionnelle continue, ou l'équivalent, en droit criminel, conformément au paragraphe 2 (1) ou 2 (2) des Normes régissant les avocats inscrits sur les listes en droit criminel.

J'accepte de me conformer en permanence aux normes d'AJO relatives à l'inscription et au maintien sur la liste du droit criminel.

Je comprends que je dois être inscrit(e) sur la liste et que je dois respecter les normes pour être autorisé(e) à accepter un certificat d'aide juridique.

En cochant cette case, je confirme que j'ai lu et compris les exigences énoncées dans les normes et que les renseignements ci-dessus sont exacts et véridiques.

Signature :

Date :

Réservé à l'usage interne: Approbation de l'inscription sur la liste en droit criminel

Directrice générale/Directeur
général/Personne autorisée :

Date :

Envoyer le présent formulaire dûment rempli au bureau de district d'Aide juridique Ontario.

Les renseignements personnels figurant dans ce formulaire sont recueillis en vertu de l'article 84 de la Loi sur les services d'aide juridique et seront utilisés afin de déterminer si la personne concernée satisfait aux normes requises pour son inscription et son maintien sur la liste. Les questions au sujet de cette collecte doivent être adressées au coordonnateur de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée, 40, rue Dundas Ouest, bureau 200, Toronto (Ontario) M5G 2H1.